

*“J’ai une
maladie rénale chronique
et je ne suis pas en dialyse,
j’adhère à Rénif,
c’est gratuit !”*

**“Les reins sont précieux,
ensemble prenons-en soin”**

Rénif
3-5 rue de Metz
75010 Paris
Tél. 01 48 01 93 08
contact@renif.fr
www.renif.fr

décembre 2017

**bulletin d’adhésion
des patients**



La maladie rénale qu'est-ce que c'est ?

La maladie rénale chronique correspond à une altération progressive du fonctionnement des reins. Une prise en charge thérapeutique adaptée permet de la ralentir ou de la stabiliser.

C'est une maladie souvent silencieuse, avec peu de symptômes.

Il est essentiel de prendre soin de ses reins dès que le diagnostic de la maladie rénale chronique a été posé.

Qu'est-ce que Rénif ?

Rénif est le Réseau de Néphrologie d'Ile-de-France.

Il regroupe des professionnels de santé libéraux et hospitaliers formés au suivi de la maladie rénale chronique :

- assistantes sociales
- biologistes
- diététiciens
- infirmiers
- médecins généralistes
- néphrologues et autres spécialistes
- pharmaciens
- psychologues

Rénif a pour but d'améliorer la prise en charge médicale et la qualité de vie des patients ayant une maladie rénale chronique et de favoriser une meilleure coordination entre les professionnels de santé.

Il prend en charge tous les patients majeurs ayant une maladie rénale chronique avant mise en dialyse et résidant en Ile-de-France.

Il est financé par l'Assurance Maladie / Agence Régionale de Santé (ARS)*.



*Les agences régionales de santé (ARS) sont chargées du pilotage régional du système de santé. Elles définissent et mettent en oeuvre la politique de santé en région, au plus près des besoins de la population.

Quels sont nos services ?

En devenant adhérent, vous pouvez bénéficier :

- d'un diagnostic éducatif*
- de consultations de diététique
- du prêt d'un tensiomètre
- d'ateliers de diététique*
- d'ateliers «Mes'Docs®» sur les traitements*
- d'atelier sur les situations particulières «Voyages, vacances et fêtes»*
- d'ateliers «Vivre avec la maladie rénale»*
- de consultations de néphrologie dans des centres de santé

*Activités du programme d'éducation thérapeutique. Autorisation ARS n° : ETP/10/264 depuis 2010.

Ces services ne sont pas payants pour le patient, ils sont pris en charge par le réseau.

Comment adhérer ?

Il suffit de retourner par courrier le bulletin d'adhésion ci-joint ou d'adhérer en ligne sur le site internet : www.renif.fr/adherer.

Votre médecin traitant sera informé de votre adhésion et restera votre principal interlocuteur.

Vous pouvez à tout moment quitter le réseau sans avoir à vous justifier.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Tél. : 01 48 01 93 08

Email : contact@renif.fr

